vous pouviez quand même rester en affaires, dans une certaine mesure. Cela aussi a changé. Maintenant, quand la fin de l'année arrive, vous avez des dépenses à faire; ainsi l'exige l'exploitation agricole telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

Ces remarques suffisent, je pense, pour démontrer l'intérêt porté à l'établissement d'un programme général d'assurance collective relevant de l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, que ce programme fasse partie du programme d'assistance à l'agriculture ou qu'il en soit tout à fait distinct. Les gens cherchent des moyens de se protéger et de protéger les fonds qu'ils dépensent chaque année pour fins d'exploitation. Nous pourrions, comme on l'a déjà dit, nous assurer contre la grêle, mais il y a d'autres fléaux contre lesquels il est impossible de s'assurer. Il n'existe aucun moyen nous permettant de nous assurer contre leurs ravages et, pourtant, nous y sommes exposés. Toutefois, pour répondre à votre question, il serait possible en effet, dirions-nous, d'adapter le plan d'assurance contre la perte des récoltes à tous les domaines de l'agriculture, qu'il s'agisse de culture de fruits, de pommes de terre, de baies ou de toute autre chose. A notre avis, une pareille adaptation serait possible; il faudrait, cependant, que certaines modalités de l'administration, et ainsi de suite, du plan soient différentes. Si un pareil plan existait, les gens pourraient garantir leur revenu en s'assurant contre ces divers risques.

M. Patterson (Fraser-Valley): Je voudrais simplement ajouter quelques mots sur le même point. C'est ma propre région, naturellement, qui me préoccupe beaucoup. A l'automne de 1955, une gelée très forte a détruit à peu près complètement la récolte des fraises. La vallée du Fraser, comme vous le savez, est renommée pour ses fraises. La récolte a été une perte quasi-totale. La récolte de foin a aussi été endommagée; et, à ce qu'on m'a donné à entendre, les dommages ont été si grands qu'environ 700 producteurs de lait, sur un total de 3,500, ont abandonné les affaires par suite de la destruction de leurs récoltes de fourrage. Je me demande si le Conseil interprovincial des unions agricoles est d'avis qu'un plan comme celui dont il est question ici pourrait parer à pareille situation.

Le TÉMOIN: En vertu du plan d'assurance contre la perte des récoltes, oui, la chose serait possible. Il faudrait des règlements différents de ceux qui s'appliquent à l'heure actuelle et un mode différent de prélèvement ou de versement. On pourrait exiger une cotisation de tant l'acre, comme cela se fait aux États-Unis, en vertu du plan d'assurance contre la perte des récoltes. La chose serait possible dans la pratique. La récolte, dont vous faites mention, est peut-être aussi précieuse que celle des fruits pour vos cultivateurs ou aussi précieuse que la récolte des céréales l'est pour moi dans ma région particulière.

M. Jones: Je désire ajouter quelques mots au sujet de la question dont M. Patterson vient de parler, à savoir que la situation est très grave dans la région où l'on cultive les baies. Je songe surtout à la Colombie-Britannique, à la vallée de l'Okanagan, en particulier, où normalement la récolte cette année aurait été de dix à onze millions de boîtes mais où, en raison de deux gelées très fortes, elle a été inférieure à quatre millions. La prochaine récolte sera encore plus faible et la chose se continuera ainsi jusqu'à ce que les arbres aient été replantés.

La perte d'une récolte est beaucoup plus pénible pour celui qui fait la culture des fruits ou des baies que pour celui qui cultive du blé. Ce dernier peut habituellement se reprendre l'année suivante, tandis que les autres ne le peuvent pas. Il leur faut attendre sept ou huit ans pour donner à leurs arbres le temps de pousser. A mon sens, il est très important que votre organisme songe aux cultivateurs de fruits et de légumes et qu'il présente une proposition au ministre. Je sais que ce dernier prendra en considération toute proposition sage et raisonnable, mais il faut que quelqu'un s'occupe de la question et lui présente quelque chose de concret. J'espère que vous serez du nombre de ceux-là.